

désormais gérée par la FGTB. Dès le lendemain de la conférence, je vous ai adressé en conséquence par écrit la question suivante :

« J'ai été surpris lorsque vous avez affirmé que suite à un appel public, la FGTB aurait pris le contrôle de la gestion de la CAPAC. À ma connaissance, la CAPAC a déjà fait appel à des soutiens techniques externes mais n'a jamais confié sa gestion à une société extérieure. Je n'ai pas connaissance non plus qu'un tel marché public ait jamais été attribué à la FGTB. Je vous serais reconnaissant si vous pouviez me donner des précisions à ce propos. Quel marché public concernant la CAPAC aurait-il été attribué à la FGTB ? Vous comprendrez l'importance que j'attache à votre réponse compte tenu de vos allégations vis-à-vis des offices syndicaux de paiement des allocations de chômage ».

Il n'y a jamais eu de marché public concernant la gestion de la CAPAC remporté par la FGTB. Comme toutes les autres institutions de la Sécurité sociale, la CAPAC est soumise à la gestion paritaire. Les comptes des organismes de paiement des syndicats sont publics, ont un statut juridique particulièrement contraignant et sont contrôlés par les auditeurs de l'ONEm et de la Cour des Comptes. L'indemnisation du chômage n'enrichit pas les syndicats mais au contraire, ceux-ci doivent combler le déficit de leur caisse chômage en raison de l'insuffisance des frais d'administration qui leur sont

Lorsque l'expression de divergences d'opinion légitimes dégénère en allégations mensongères, c'est le débat public qui est déconsidéré

chichement consentis. Les organisations syndicales restent cependant très attachées à leur fonction d'organisme payeur pour assurer un service à leurs adhérents et préserver un lien au moment où ceux-ci perdent leur emploi. Comble de l'absurde : l'intérêt des syndicats n'est pas d'avoir plus de chômeurs à indemniser, mais plus de travailleurs à organiser pour assurer l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Lorsque l'expression de divergences d'opinion légitimes dégénère en allégations mensongères, c'est le débat public qui est déconsidéré.

Veuillez accepter, cher Monsieur Bouchez, mes sentiments distingués. □

(1) Cette lettre ouverte a été publiée dans *Le Vif*, le 10.10.22 et est reprise ici avec l'aimable autorisation de l'auteur.

CSC BRUXELLES : CHÔMEURS SANS ALLOCATIONS ET SERVICES INACCESSIBLES

Le jeudi 15 septembre 2022, quelque trois cents manifestants se sont réunis devant différents locaux de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) pour revendiquer la réouverture de ses centres de services bruxellois.

Gérald Hanotiaux (CSCE)

Lors de la manifestation contre la dématérialisation des services au public (*Lire p. 54*), une semaine avant l'action à laquelle nous nous intéressons ici, la fermeture des centres de services chômage de la CSC Bruxelles avait déjà été abordée. Face à l'impossibilité de communiquer avec un humain dans plusieurs administrations du pays, de visu ou même par téléphone, une travailleuse sociale s'y emparait du micro pour déclarer que « ces problèmes d'inaccessibilité, que ce soit dans les CPAS qui deviennent très peu accessibles, ou dans un syndicat, cela signifie que les gens ne touchent pas leurs revenus et ne peuvent payer leur loyer. Si on ne paye pas son loyer, on se retrouve en justice de paix. Tout ça a des conséquences graves sur les populations. C'est un vrai scandale. Les travailleurs sociaux sont usés, parce qu'ils font le travail à la place des administrations ».

La Confédération des syndicats chrétiens (CSC), les Belges ont en général tendance à apercevoir son logo dans les rues, ornant vareuses et casquettes portées par ses affiliés lors de manifestations... Les choses sont différentes ici. En cette belle journée de septembre, si certains des manifestants les arborent bien, ces verts logos sont plutôt visibles, en grand, sur les façades des bâtiments pointés par les manifestants. La situation n'est pas banale, que se passe-t-il donc... ? Explications et plongée dans une mobilisation de rentrée, à la rencontre des différents publics mobilisés. ↗



« Je te paie ton chômage lundi », allusion bien sûr au sticker « Je te rembourse lundi » qu'on a vu fleurir un peu partout à Bruxelles !

⇒ Des travailleurs sociaux en lutte

À l'initiative du rassemblement de ce 15 septembre, nous trouvons un collectif nommé « Travail social en lutte », constitué depuis juin 2021. Depuis plus d'un an, ce groupement de travailleurs sociaux attire l'attention sur les vifs problèmes rencontrés au sein de leurs professions. Le groupe s'est fait connaître par une carte blanche, publiée en octobre 2021 et signée par près de 230 professionnels du secteur social. « Les travailleuses et travailleurs sociaux, déjà fort sollicités et sous-financés, sont débordés de demandes de personnes qui n'arrivent pas à contacter des services pour introduire des demandes d'aides et accéder à leurs droits. Qu'il s'agisse de remplir sa déclaration fiscale, obtenir un certificat de vaccination, bénéficier d'une aide Covid, d'une bourse d'études, ouvrir son droit au chômage ou changer de domicile, un nombre croissant de démarches de la vie quotidienne passe par le numérique, laissant de côté une partie importante de la population. » (1)

Constats implacables : au lieu de faciliter la vie, la numérisation enfonce certains dans des problèmes multiples, avec en bout de course une exclusion sociale accrue et une précarité extrême. Pour pouvoir s'en sortir aujourd'hui : « Les obstacles sont nombreux : prix des installations et abonnements, maîtrise de la langue écrite, complexité des applications rendues nécessaires (création d'adresse e-mail, installation d'un lecteur de carte d'identité, scan de documents...), sans compter que de nombreux formulaires demandent des connaissances spécialisées. ». Les actes quotidiens de ces travailleurs, au sein de leurs services, doivent dans l'urgence pallier le désengagement de certaines administrations, au détriment du travail pour lequel ils sont à l'origine mandatés. « Il est temps de prendre un peu de hauteur et de corriger le tir. Il n'est pas acceptable que l'exercice de droits fondamentaux soit conditionné à l'utilisation d'un ordinateur et que l'exclusion numérique exacerbe l'exclusion sociale.

La dématérialisation ne peut se poursuivre en invisibilisant une grande partie de la population et des réalités sociales. Nous ne serons pas les sous-traitants permettant à ces services de fonctionner à moindres frais en se déchargeant de leurs missions sur nos secteurs ! L'accès aux services essentiels doit rester direct et personnalisé. » (2) Le collectif, dans cette carte blanche, annonçait la tenue prochaine de différentes actions. L'une d'elle a eu lieu quelques jours plus tard devant la Direction des allocations d'études de la Fédération Wallonie Bruxelles, dont le service d'introduction des demandes de bourses n'était plus accessible au public. (3) Les étudiants ont alors été confrontés à la suppression des contacts humains pour accomplir ces démarches fondamentales pour la poursuite de leur parcours d'étude... Suppression accompagnée de tous les problèmes administratifs liés à cette fermeture.

L'action du 15 septembre s'inscrit dans la suite de ces initiatives des travailleurs sociaux car, oui, les centres de services de la CSC Bruxelles ne se comportent pas autrement avec leur public. L'appel à mobilisation du jour joue ironiquement sur la nécessité de « fêter » un anniversaire, celui de la fermeture de l'accès aux services pour les chômeurs : trente mois. « Appel aux travailleuses et travailleurs sociaux, à ceux et celles qui savent ce que s'indigner veut dire, et à vous tous et toutes qui jouissez du droit à une Sécurité sociale à hauteur de votre dignité. Travail social en lutte - Belgique fait escale à Schaerbeek pour célébrer 30 mois de la fermeture des

La numérisation enfonce certains dans les problèmes, avec en bout de course une exclusion sociale accrue et une précarité extrême

guichets de la CSC Bruxelles. Nous nous réunirons d'abord devant le centre de service de Schaerbeek pour lequel - de source interne - est prévue une fermeture définitive, c'est-à-dire qu'il ne sera même plus possible d'y déposer ses papiers. Ensuite, nous nous rendrons en cortège jusqu'au siège de l'organisation, où nous avons demandé à être reçus par les responsables : Marie-Hélène Ska [secrétaire générale] et Marc Leemans [président]. Faisons-nous entendre. »

Pour les chômeurs, principaux concernés par cette action-ci, l'appel à manifester est clair : cette situation les « entraîne de plus en plus vers la précarité. Alors que le syndicat est censé être un filet de sécurité contre cette précarité, contacter le service chômage de la CSC est aujourd'hui un véritable parcours de combattant. Ces personnes s'adressent alors à nous, les services sociaux, pour tenter de les contacter via

une adresse mail réservée aux travailleurs sociaux... Nos permanences sont par conséquent surchargées de demandes pour contacter le syndicat. De ce fait, le service chômage de la CSC Bruxelles nous met dans une position de sous-traitant tout en nous empêchant de remplir nos missions ». (4)

Une fermeture qui perdure

Arrivé sur place, les calicots revendicatifs sautent aux yeux, par leur impact clair et efficace, mais aussi parfois par une réjouissante inventivité. « Une honte ! », « Contre la dématérialisation des services », « 30 mois de fermeture de la CSC, ça suffit, non ? », « Chômeurs en colère », « Non aux robots, oui aux humains ». « Je demande que le service soit ouvert comme avant le Corona », « Nous voulons des contacts humains », « Je demande que quelqu'un réponde quand je téléphone au syndicat », « ENTER : Nous voulons rentrer ici », « DELETE : Nous refusons que des métiers disparaissent », « Tire ton plan, nous on tire au flanc », ou encore « Pour faire le travail à notre place, il suffit d'installer notre app' ». Une affiche collée sur la façade montre la Secrétaire générale de la CSC sous la phrase « Je te paie ton chômage lundi », allusion bien sûr au sticker « Je te rembourse lundi » qu'on a vu fleurir un peu partout à Bruxelles ! Assis au sol, contre la façade du syndicat, un homme fait la manche... Sous sa main tendue, une pancarte placée contre un bol à monnaie annonce : « En attendant la réponse de la CSC. »

Une membre de Travail social en lutte prend la parole : « Nous sommes nés en juin 2021, lors de la deuxième vague de la pandémie, période pendant laquelle nous, travailleuses sociales et travailleurs sociaux de première ligne, nous sommes retrouvés complètement isolés et submergés. Nous avons continué à recevoir les personnes en difficulté sociale quand toutes les autres portes leur étaient fermées. Nous avons dû travailler dans l'urgence, avec les moyens du bord et sans aucune reconnaissance ou considération. Nous avons aussi été les témoins privilégiés de constats qu'il nous fallait dénoncer : la quasi-totalité des services publics, parapublics et privés ont compté sur la numérisation pour rester accessibles, oubliant ainsi toute une partie de la population, dont les publics précarisés. L'exclusion numérique venant ainsi exacerber l'exclusion sociale. »

Elle poursuit en énumérant les tâches réalisées durant la pandémie, sans avoir été mandatés pour ce faire. « Nous avons rempli : des déclarations d'impôts, des demandes de bourses d'étude, des demandes d'allocation loyer, d'allocations de chômage... Nous avons fait des démarches bancaires, avons pris des rendez-vous en ligne, téléchargé et imprimé des documents pour et avec chaque personne qui sont venues dans nos services sociaux. Nous étions submergés de travail et au bord de l'épuisement. Mais nous tenions bon car nous pensions que cette situation était passagère. » Mais non, signale-t-elle, une fois les cafés rouverts et les compagnies aériennes à nouveau en activité, les portes des

centres de services de la CSC Bruxelles, elles, sont restées fermées ! Il ne s'agit pourtant pas d'aller boire un verre, ou de partir en vacances, mais de remplir des missions fondamentales donnant droit à des revenus de survie.

Cette action du 15 septembre vient après une première mobilisation concernant la CSC, qui n'a manifestement pas entraîné de changements dans le chef du syndicat. « Nous étions déjà venus devant la CSC Bruxelles le 8 février 2022 pour lui faire part

A la sortie de la crise Covid, les portes des centres de services de la CSC Bruxelles, elles, sont restées fermées

des situations dramatiques que cette situation avait engendrées. Six mois plus tard, la situation reste inchangée. Nombre de personnes sont restées des mois entiers sans aucun revenu, car elles n'avaient pas obtenu un formulaire, ou n'avaient simplement pas signé au bon endroit. Ce genre de situation ne serait pas arrivée si elles avaient eu un humain devant elles pour les accompagner dans leurs démarches. La mystérieuse désintégration des services face au coronavirus n'est pas justifiable sur le long terme. On l'a assumée comme on a pu, mais là : stop ! Puisque apparemment il est étrangement plus à la portée des petits services sociaux de s'équiper, qu'à celle des grandes enseignes comme les banques, les administrations communales, régionales et fédérales, nous sommes ici pour dire : cher syndicat, chère CSC, vos réponders téléphoniques, vos mails automatiques et vos centres fermés, ça suffit. »

Faute de réouverture des centres de services, les travailleurs sociaux et les chômeurs ont bien dû revenir signaler leur colère. Le rôle d'organisme de paiement des allocations de chômage des syndicats, propre à la Belgique et ici clairement défaillant, est évidemment primordial dans la vie des chômeurs. Les affiliés sans emploi n'auraient-ils aucune importance pour leur organisme de paiement ? Nous le savons, en Belgique les organisations syndicales sont de grosses structures, parfois traversées de tensions internes, dans une organisation complexe et non monolithique. Cela étant dit, cette réalité n'excuse en rien le caractère scandaleux de la situation, bien au contraire... Par contre, ça peut expliquer la présence de certains syndicalistes parmi les manifestants. Cette situation inédite fournit en effet cette scène d'apparence surréaliste de manifestants aux logos verts de la CSC, rassemblés devant un centre de service de la CSC Bruxelles, pour contester les actes de leur propre organisation. Dans sa structure, le syndicat organise et soutient les chômeurs dans un groupe de Travailleurs sans emploi (TSE), encadrés de responsables du syndicat. Ces derniers ont interpellé plusieurs fois la hiérarchie de leur organisation au sujet de l'inaccessibilité des centres de services et déclarent avoir essayé de faire

⇒ bouger les choses en interne. Après trente mois de blocage, ils n'ont semble-t-il plus d'autre choix que de rejoindre les rangs des travailleurs sociaux et des chômeurs en colère.

Organisme de non-paiement

Pour décrire la situation dans laquelle se trouvent les personnes, un chômeur en colère prend la parole. « Je suis moi-même chômeur depuis juin. J'ai rentré mon C4 et mes documents comme il fallait, le 5 juillet, et je n'ai eu aucune nouvelle de la CSC jusque début septembre. J'ai dû appeler des copains qui travaillent à la CSC en leur demandant de voir où en était mon dossier. J'ai finalement reçu mon chômage

à pleurer. Eux ne sont pas responsables, les responsables ne sont pas ici, les responsables de ces centres et de cette nouvelle gestion se trouvent au siège général. Merci de votre présence. » Bigre.

Il faut en effet tenir compte de la charge de travail causée par la crise Covid et l'explosion du chômage temporaire qu'elle a provoquée, même si les problèmes préexistaient à cette crise. (Lire l'interview d'un délégué du personnel p. 25.) Travail social en lutte est bien conscient de ces tensions et problèmes, et tenait à préciser dans son appel : « Nous ne sommes bien entendu pas ici contre les travailleuses et travailleurs des services chômage qui connaissaient déjà des conditions de travail difficiles avant la crise, mais nous voulons leur dire que ce n'est pas en fermant la porte de leurs centres aux chômeurs que leurs conditions de travail vont s'améliorer. Nous les encourageons par ailleurs à revendiquer des conditions de travail dignes pour elles et eux, et les personnes qu'ils et elles accompagnent. » Comme le signale le président des TSE plus haut, puisque les responsables de cette situation et de cette « nouvelle gestion » sont au siège central du syndicat, les manifestants en prennent la direction.

Faute de réouverture des centres de services, les travailleurs sociaux et les chômeurs ont bien dû revenir signaler leur colère

le 7 septembre... Deux mois plus tard ! Cela veut dire que pendant deux mois je n'ai eu aucun revenu. Je ne suis pas le seul et franchement mon cas n'est pas le pire, des gens attendent leur chômage depuis trois, quatre, cinq mois. À ce titre-là, j'ai décidé de lancer un groupe de chômeurs qui sont en colère, aussi, vis-à-vis de la CSC. On a rassemblé des témoignages, collés sur le centre de services pour montrer la réalité de ce que représente la fermeture de ces centres. Ils émanent de gens dans une galère pas possible, sans revenus et vivant dans la précarité. Qu'un syndicat place les gens dans la précarité, c'est absolument scandaleux ! »

Face à cette situation gravissime, le soutien des membres présents de la CSC est clair. Ils soulignent par ailleurs la situation difficile des travailleurs en interne. Le permanent TSE Bruxelles, Lazaros Goulios, prend la parole. « Je propose qu'on applaudisse aussi pour les travailleurs qui sont à l'intérieur du centre de services, et qui font un travail difficile pour l'instant. Aussi curieux que cela puisse paraître, je dis cela et je travaille à la CSC... Nous, comité des TSE de la CSC Bruxelles, sommes présents ici pour vous rejoindre dans votre combat. Nous avons pris position avec vous, car nous considérons que le droit à des allocations de chômage est essentiel. »

La parole revient ensuite au président des TSE de la CSC Bruxelles, José Gonzalez, « Depuis deux ans, nous nous battons pour que ces centres rouvrent, physiquement. Nous aidons les demandeurs d'emploi avec notre action "Gardons le contact". Nous avons aidé les gens qui pleuraient, parce qu'ils n'arrivaient plus à nourrir leurs enfants. Avec le MOC (NDLR. Mouvement ouvrier chrétien) nous leur avons donné des enveloppes, pour les soutenir, et nous demandons l'ouverture des centres de services ! Ici il y a des travailleurs que nous avons rencontrés encore ce lundi : ils devraient être onze, ils ne sont que trois ! Il est très difficile pour eux de tenir à jour tous les dossiers. Ils se sont exprimés, ils nous ont dit leur souffrance, les larmes aux yeux... Deux étaient prêts

Le « siège » du siège

Sur la route vers le siège central, les riverains en rue, aux fenêtres ou sur le pas de la porte, regardent étonnés et parfois amusés ce groupe de trois cents personnes s'élançant dans les rues, les pas scandés par une bande son originale et tonitruante : « Biiip. Pour le français, tapez un. Voor het Nederlands, druk twee », annonce suivie d'une jolie musique d'attente... Au siège de la CSC, Philippe Vansnick, Secrétaire fédéral, accueille le groupe. (Lire son interview p.22.) « Bonjour à toutes et à tous, je vais peut-être vous étonner, mais quelque part je suis content de vous voir... Je suis responsable de la CSC à Bruxelles, donc je vis aussi les difficultés. Quand j'ai pris connaissance de votre mobilisation, nous avons demandé à Marc Leemans, le président de la CSC, et Ann Van Laer, sa Secrétaire nationale, qui sont donc les boss, entre guillemets, de la CSC, de vous rencontrer et vous écouter. »

La suite est moins banale. « Je voudrais premièrement remercier les membres fâchés, parce qu'en général quand on est fâché on quitte et on va ailleurs... Mais vous, vous êtes fâchés, vous venez nous le dire, et vous restez dans notre maison. Vous êtes vraiment de bons militants. J'espère, après avoir parlé ensemble, qu'on aura trouvé une solution pour améliorer les choses, que vous resterez encore longtemps avec nous pour améliorer les droits des travailleuses, travailleurs et allocataires sociaux. Ensemble on va vous écouter et essayer de vous exposer notre plan. » Ces propos sont moyennement appréciés par les chômeurs présents. À la colère d'être non considérés, d'être sans revenu durant des mois, situation connue depuis au minimum la précédente manifestation sept mois plus tôt, « une autre colère s'est ajoutée, celle d'être pris pour des idiots », nous signale une chômeuse. Par ailleurs, certains

chômeurs sans revenus ont bien entendu désiré quitter la CSC, mais ont dû renoncer devant... les difficultés administratives ! (Lire l'article p. 28). Un membre de la délégation des manifestants réplique « Nous sommes décidés à obtenir la réouverture de tous les centres de service, il n'y a plus de discussion à avoir autre que celle-là. Les gens ont besoin de remplir leur frigo et de rencontrer des êtres humains, c'est ça qu'on veut faire passer comme message. »

Vers une sortie digne... ?

Le lendemain de l'action, dans la presse, une des organisatrices rend compte de la rencontre, et des engagements pris par Marc Leemans. Si, après la première action de février, aucun accord ni promesse n'avaient été trouvés, la CSC n'a plus jugé cette fois opportun de jouer le blocage. Nora Poupart, assistante sociale, coordinatrice d'un service social et membre de Travail social en lutte, explique que « Les responsables de la CSC ont reconnu qu'il y avait bien un problème à Bruxelles au niveau des traitements des demandes. Les gestionnaires pensaient pouvoir rattraper leur retard, mais ce ne fut pas le cas. » Après cet exposé de la situation, assez logiquement les manifestants ont engagé une discussion sur de nécessaires solutions. « La CSC s'est engagée à garder ouverts cinq centres à Bruxelles. Mais également, ils ont annoncé que du personnel supplémentaire allait être recruté. » (5) (Lire l'interview des responsables syndicaux p.22). Pourrait-il en être autrement, venant d'une organisation syndicale ?

« Ici il y a des travailleurs que nous avons rencontrés encore ce lundi : ils devraient être onze, ils ne sont que trois ! »

Nous en sommes là des questions soulevées par cette mobilisation inédite, lorsque quelques jours plus tard Lazaros Goulios, le permanent TSE cité plus haut, prend la parole lors d'un débat public. (6) « Nous avons pu interpeller en interne pour réclamer la réouverture des centres de services. Évidemment, tout syndicat chrétien qu'on est, on peut prêcher en interne mais ça ne permet pas d'ouvrir toutes les portes... » Il confirme l'effet finalement payant de la mobilisation des chômeurs en colère et de Travail social en lutte, « Du fait que ça vienne de l'extérieur, du fait que ça soit médiatisé, cette résistance a commencé à faire en sorte que des éléments de la machine, des éléments du système ne continuent plus à opprimer, d'une certaine façon, les personnes qui ont besoin d'aide et qui ont besoin d'être soutenues. Dans leur citoyenneté, dans leur dignité, et dans ce qu'elles sont au quotidien, à savoir des hommes et des femmes qui doivent subvenir à leurs besoins ou aux besoins de leur famille, de leurs enfants, payer tout ce qu'elles doivent payer dans le système dans lequel nous sommes. » Si les modalités de réouverture sont qualifiées par ce permanent comme n'étant pas



Certains chômeurs ont bien entendu désiré quitter la CSC, mais ont dû renoncer devant... les difficultés administratives !

celles souhaitées, la mobilisation lui semble malgré tout gagnante : « Ça peut paraître minimal, ça peut paraître pas grand-chose, mais ce pas grand-chose pourra permettre de systématiser, organiser et peut-être même politiser cette démarche-là. Et de faire en sorte qu'on puisse peut-être ouvrir encore plus, encore mieux, et de permettre un accueil digne pour ces personnes et pouvoir répondre à leurs questions. Pouvoir faire en sorte qu'on puisse même peut-être les accueillir comme un syndicat devrait les accueillir, et ne pas organiser une forme d'insécurité sociale. »

Si certains services publics suppriment des travailleurs et suivent le mouvement de la fuite en avant numérique, on pourrait légitimement attendre une autre dynamique de la part d'une organisation syndicale, tant pour le respect des publics précaires que pour celui des conditions de travail dignes pour ses travailleurs. □

(1) « Le numérique laisse de côté une partie trop importante de la population », *La Libre Belgique*, 25 octobre 2022.

(2) Idem.

(3) Lire notamment Caroline Fixelles, « Numérisation : Les travailleurs sociaux ne seront pas les sous-traitants des autres services », *L'Avenir*, 28 octobre 2021.

(4) Tract « ACTION. Fête pour les 30 mois de fermeture de la CSC à Bruxelles ! », *Travail social en lutte*, septembre 2022. Signalons que si cette action est spécifiquement axée sur la CSC, les échos émanant des chômeurs au sujet des autres organismes de paiement ne sont pas louangeurs pour autant. Tant à la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage (CA-PAC) qu'au syndicat socialiste, la FGTB (Fédération générale du travail en Belgique), si des bureaux sont ouverts et accessibles, les retards de paiement sont également parfois d'actualité.

(5) « Les membres du collectif Travail Social en Lutte ont rencontré le président de la CSC », *BXi avec Belga*, 16 septembre 2022.

(6) Débat organisé par le Collectif solidarité contre l'exclusion, au Cinéma Aventure, après le film « En marche, l'homme machine », de Alain Eloy, Pierre Lorquet, Luc Malghem, Sabine Ringelheim et Pierre Schonbrodt, 2022. Le film retrace les derniers jours de Martin Grenier au sein du Service Emploi Chômage, avant l'automatisation du contrôle et de l'exclusion des chômeurs. (Lire p. 46).